

MS/S/74. 10



La statistique et le rôle de la femme dans l'économie:

Quelques mots sur la situation

Fundação Cuidar o Futuro

Ce document a été préparé par Martha Darling à la demand du Secrétariat.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et comme telles, ne représentent pas nécessairement la position de l'OCDE ou celle des autorités nationales concernées.

	<u>Paragraphe</u>
I. INTRODUCTION	1
Fondement de l'étude	3
II. LES PROBLEMES CLASSIQUES DE LA STATISTIQUE	6
Mesures, méthodes et définitions statistiques	7
Exploitation	11
Etendue des sondages	14
III. LES PROBLEMES EXISTANT DANS LA STATISTIQUE DE LA POPULATION ACTIVE ET CELLE DE L'ENSEIGNEMENT	18
Facteurs démographiques	18
Travail à temps partiel	19
Le chômage	24
Répartition professionnelle et structure de l'emploi	27
Etude comparative des salaires	31
Enseignement	38
IV. POUR L'AVENIR	43
Indices sociaux: un cadre éventuel pour améliorer les statistiques sur les femmes	43
Conclusion	45

I. INTRODUCTION

1. Lors de la réunion d'experts sur "Le rôle de la femme dans l'économie" qui s'est tenue à Washington, D.C. en décembre 1973, on a décidé de continuer à faire des recherches nécessaires dans plusieurs domaines bien précis. L'un des plus importants de ces domaines est celui de la statistique et la nécessité d'obtenir dans les autres pays des données plus complètes et plus comparables, permettant de mieux analyser les problèmes directement reliés au rôle de la femme dans l'économie ainsi que les changements enregistrés au cours des années dans le statut de la femme dans les divers pays.

2. Le but de ce bref rapport n'est pas d'établir le statut de la femme - domaines que pour des buts de comparaisons nationales et internationales on cherche à améliorer - et d'essayer de porter l'attention du groupe de travail sûr certains points. Ce document se fonde sur l'interview d'un certain nombre de personnes qui s'intéressent aux statistiques sur la population active et sûr l'enseignement au sein de l'OCED, de la Communauté européenne, de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe.

Fondement de l'étude

3. La statistique est mentionnée pour les première fois en 1968 dans les conclusions du Comité de la main d'œuvre et des affaires sociales (1).

"Les pays membres devraient rassembler le plus grand nombre de statistiques possibles afin de fournir des renseignements sur la population féminine adulte et sur la population active par âge, niveau d'enseignement, formation professionnelle, situation familiale, nombre d'enfants (âge scolaire et pré-scolaire), longueur de la semaine de travail, métier et expérience professionnelle."

"Le groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de la main d'œuvre devrait établir des règles standard à l'usage des autorités nationales."

4. La deuxième référence à la statistique se trouve dans le rapport provisoire intitulé "Le rôle de la femme dans l'économie" (2).

"Les problèmes purement statistiques abondent également. Bien que certaines mesures statistiques semblent être conformes à une conception standard, les différentes méthodes et façons d'étudier un ensemble de données peut donner lieu à de graves distortions. Ces difficultés

(1) p. 15

(2) (MS/S/73.3, par. 5 de l'introduction.

se manifestent surtout quand on essaye de faire des comparaisons au delà des frontières nationales. On risque même de se heurter à des problèmes de véracité avec l'objectif plus limité d'étudier l'évolution au cours des années. C'est pourquoi il faut continuer à faire des recherches sur le côté statistiques du rôle de la femme dans l'économie. Bien que ce soit là surtout la tâche des autorités nationales et des instituts de recherche, la coopération internationale peut jouer son rôle et fournir des études comparative permettant aux pays de profiter de l'expérience des autres. Cependant, en lisant ce document gardons nos réserves à l'égard des données de base."

5. Pour finir, la conclusion du rapport de la Réunion d'experts de décembre 1973 a également traité aux problèmes de la statistique (3):

"L'amélioration de la statistique en ce qui concerne la femme et le travail est, d'après les experts, une des principales priorités. Deux aspects des problèmes de la statistique demandent attention. D'abord il faut entreprendre une enquête systématique sur la façon dont les définitions et les mesures standard du fonctionnement et des traits du marché du travail s'appliquent à la population féminine. D'un problème quantitatif dans les statistiques sur la participation féminine à la population active, nous sommes passés à un problème qualitatif. On a utilisé des mesures et des catégories standard aussi bien pour les hommes que pour les femmes pour déterminer les divers aspects de l'emploi. Cependant les experts ont fait remarquer qu'il existait des domaines dans lesquels les comparaisons statistiques pourraient amener ou provoquer des erreurs. Prenons comme exemple les "travailleurs latents" qui est un des domaines où la façon traditionnelle de mesurer peut donner des renseignements précis sur les hommes mais peut faussement représenter la situation des femmes dont l'alternative au travail socialement acceptable -- la femme au foyer -- veut dire qu'elles parlent peut-être de travailler mais n'agissent pas en conséquence. Il est également possible que les chiffres sur le chômage ne tiennent pas compte des femmes qui sont vraiment au chômage et les mettent dans la catégorie des femmes au foyer en assumant que c'est pas goût qu'elles n'appartiennent pas au groupe des salariés. La solution, tout au moins partielle, à ces problèmes et à d'autres est de mettre au point une méthode de statistiques pour la population féminine active. Les femmes, individuellement et en groupe, ne sont pas des travailleurs au même sens que les hommes. Leur participation au groupe salarial et leur expérience professionnelle les mettent dans une catégorie à part. Il faudra peut-être modifier certaines catégories et certains classements et mettre au point de nouvelles mesures."

(3) MO(75)5, par. 33, 34.



"La seconde partie des problèmes statistiques traite des difficultés que l'on rencontre quand on essaye de faire des études comparative dans différents pays. Les experts estiment que l'évolution des indices sociaux dans la domaine de l'emploi de la femme ainsi que les travaux internationaux entrepris sur la normalisation des catégories et des définitions de la statistiques peuvent utilement fournir la base de comparaisons internationales sur le statut de la femme."

II. Les Problèmes Classiques de la Statistique

6. Certains problèmes classiques de la statistique sont directement liés aux efforts entrepris pour obtenir des statistiques sur la population active de divers pays, que ces renseignements concernent les hommes ou les femmes. La section suivante traite brièvement de ces problèmes en insistant sur certaines tendances et certains angles concernant les femmes.

Mesures, méthodes et définitions statistiques.

"Les concepts généraux, la classification et les méthodes utilisées pour obtenir des données varient considérablement selon les pays. Il faut de ce fait aborder les comparaisons internationales avec prudence et les considérer comme uniquement approximatives."

Statistiques de l'OCDE sur la
population active.

1961-1972

Fundação Cuidar o Futuro

7. Malgré certains efforts internationaux cherchant à harmoniser les classifications, les définitions et les périodes de référence pour les différentes catégories de la population active et de l'enseignement, le problème des mesures statistiques non normalisées continue à être la plaie des comparaisons internationales, et la situation de la femme n'est pas un cas unique. Que représente le "travail à temps partiel" pour un pays? Comment dénombre-t-on les chômeurs? Est-ce que les aides familiales non payées ou seuls les salariés font partie de la population active? Tous ces problèmes sont des problèmes de définition que nous étudierons plus longuement dans une section ultérieure de ce rapport.

8. Non seulement les pays diffèrent du fait qu'ils ne réussissent pas à intégrer leur données dans une classification internationale bien établie (l'usage constant des Français et des Belges des termes "cadres supérieurs" et "cadres inférieurs" au lieu des catégories d'activités économiques établies dans la Classification industrielle international standardisée (ISIC) adoptée par les Nations unies en 1968, n'est qu'un exemple parmi tant d'autres) mais ils modifient également leur méthodologie de la statistique sur la population active en changeant les définitions et les méthodes de compilation et de consignation des données selon les années. Ces changements constituent non seulement une difficulté pour les études comparatives internationales mais sont

également une menace à l'uniformité des données d'un seul pays au cours des années.

9. On arrive cependant à faire des études comparatives internationales au moyen des statistiques nationales existantes, tout en gardant un certain scepticisme en ce qui concerne l'exactitude des chiffres. Dans certains cas, comme dans celui des statistiques de l'OCDE sur la population active, on a surtout cherché à faire plus de comparaisons en adaptant les données nationales des enquêtes sur la population active qui tiennent compte des différences existant dans les définitions et les méthodes. D'autres organisations internationales cherchent également à obtenir un plus grand nombre de statistiques comparables.

10. En résumé, l'Office statistiques des Communautés européennes a utilement établi une échelle de garanties des différents renseignements statistiques destinés à une étude internationale comparative: (1) Enquêtes nationales: ne sont pas considérées comme études comparatives mais sont simplement des données regroupées et exploitées par les différents pays selon leurs propre méthodes, définitions, etc. (2) Statistiques harmonisées: sont plus ou moins comparables, avec une nomenclature et des définitions relativement uniformes. Les pays eux-mêmes exploitent les données rassemblées selon les définitions normalisées et les tableaux établis avec le concours de l'Office statistiques des Communautés européennes. Bien que le résultat ne soit pas idéal, il est relativement satisfaisant pour un niveau général de comparaison - pour faire des comparaisons "d'ordre de grandeur" et pour comparer les différentes tendances enregistrées au cours des années. (3) Enquêtes de la Communauté: elles ont une base juridique dans le droit de la Communauté et sont entièrement préparées par l'Office statistiques. Les résultats sont plus spécifiques et ont des buts communautaires et les données à l'état brut sont immédiatement communiquées à l'Office statistiques des Communautés pour leur exploitation. L'Office statistiques met en vigueur les définitions uniformes, fait les tableaux et interprète résultats. Des instituts nationaux s'acquittent de l'enquête à l'aide de questionnaires relativement rigides destinés à obtenir des renseignements très précis.

Exploitation

11. D'après la plupart des personnes interrogées sur les statistiques ayant traité à la femme, on peut obtenir la plupart des renseignements sur les caractéristiques des femmes qui travaillent et de celles qui ne travaillent pas grâce à des questionnaires de recensements et d'enquêtes familiales déjà existants. Ces mêmes personnes maintiennent que le plus grand problème est que ces renseignements déjà obtenus ne sont pas exploités. Les données obtenues lors des recensements de 1970 par exemple, donnent probablement presque toutes les caractéristiques désirées pour analyser la population féminine active, la situation familiale des femmes, leur éducation, le nombre et l'âge de leurs enfants, leur situation professionnelle, etc. Cependant, l'exploitation de ces données demanderait un travail considérable et serait extrêmement coûteuse. Les gouvernements ont probablement décidé de ne pas étudier ces données pour ces mêmes raisons financières. Ils ont simplement



considéré qu'il n'était pas nécessaire ou assez important d'allouer des fonds destinés à obtenir des données aussi détaillées sur la condition de la femme.

12. Finalement, beaucoup de personnes estiment que l'exploitation de données détaillées dépend de l'attitude des gouvernements et qu'elle pourrait être influencée par des organisations internationales telles que l'OCDE, la Conférence, sur les statisticiens européens et ou la Communauté européenne. De ce fait, les recommandations de groupes officiels s'intéressant au rassemblement et à l'exploitation de données statistiques ayant trait au rôle de la femme pourraient non seulement pousser les gouvernements et les bureaux nationaux de statistique à s'intéresser plus particulièrement à certains renseignements mais pourraient aussi faire prendre conscience aux organisations internationales mêmes de la nécessité d'accorder une certaine priorité aux statistiques concernant la femme.

13. Cependant les problèmes ne disparaissent pas une fois que les statistiques existantes sont mieux exploitées. Reste à résoudre le problème de l'analyse. La plupart de ces renseignements se présente sous une forme volumineuse et multiple avec des données numériques énormes, que seuls les statisticiens et autres experts et non les responsables politiques savent utiliser. Même si on dispose de données exploitées sur la population féminine active et sur son éducation, il faudra probablement les analyser et les résumer avant de pouvoir les adopter.

Etendue des sondages Fundação Cuidar o Futuro

14. Un autre obstacle à l'acquisition de renseignements très spécifiques sur la population féminine active et son niveau d'enseignement selon différents facteurs démographiques est l'étendue des sondages pour lesquels des données existent. Même s'il n'y a pas un grand nombre de facteurs, plus les sondages sont étendus et plus ils sont exacts. Plus les phénomènes interdépendants et les classifications sont spécifiques, plus il est difficile de déterminer l'étendue du sondage, le nombre de facteurs qui doit rester constant n'augmente qu'arithmétiquement. On se rend vite compte que les sondages doivent comprendre l'entière population pour que les conclusions tirées des données soient exactes.

15. Des sondages aussi complets n'existent qu'au niveau des recensements nationaux et les données obtenues sont utilisées pour établir les différentes caractéristiques des populations actives et non actives. Les données des recensements présentent cependant certains inconvénients; bien que les définitions utilisées et que les méthodes de rassemblement des données soient uniformes dans chaque pays, les comparaisons internationales risquent d'être compromises parce que le système n'est pas standardisé ou harmonisé avec les définitions et les méthodes des autres pays. Un autre inconvénient est la rareté des recensements nationaux. Ils ont en général lieu tous les dix ans. La participation des femmes dans l'enseignement et dans la population active

change rapidement selon les pays et le temps écoulé entre chaque recensement n'aide pas beaucoup les législateurs. Il faut faire mention de ces changements plus souvent. Finalement, il semble que les meilleurs renseignements sur les femmes qui travaillent sont tirés d'enquêtes familiales parce que les questions ont surtout trait à la situation économique des personnes interviewées, tandis que le recensement aborde tous les aspects de la vie.

16. Mais les enquêtes familiales sont également discutables. L'étendue des sondages pour ces fréquentes enquêtes au niveau familial doit dépasser 2% de tous les ménages, 5% étant le chiffre recommandé. Les frais de mise en œuvre d'une telle enquête ne sont pas négligeables. De plus, les enquêtes familiales ont la réputation de ne fournir que de plus amples renseignements d'ordre général et de constater les mouvements montants ou descendants mais pas de fournir des données démographiques très spécifiques. Seules les données des recensements apporteraient ces renseignements détaillés.

17. Pour résoudre ces problèmes de sondage, on a suggéré l'adoption du modèle allemand de micro-recensement. Selon ce système, le sondage est moins étendu que dans le cas d'un recensement national et le nombre de questions est plus limité. En fait, on ne cherche à étudier qu'une partie très spécifique des données du recensement et le micro-recensement étudie certains groupes pour établir leur mode de vie et les changements qu'il subit. Le fonctionnement du micro-recensement allemand et toutes études du même ordre méritent la considération des statisticiens du groupe de travail.

III. Les problèmes existant dans la statistique de la population active et celle de l'enseignement.

Facteurs démographiques.

18. L'étendue de l'emploi féminin semble dépendre particulièrement pour ne pas dire exclusivement de deux facteurs déterminants: (1) les facteurs économiques directs qui ont trait aux possibilités d'emploi féminin, tels que la demande d'emploi à une époque où il y a pénurie d'emplois et (2) le mélange de facteurs sociaux, éducatifs, personnels et économiques tels que l'âge, le lieu de résidence (urbain ou rural), la situation de famille, le nombre et l'âge des enfants et le niveau d'instruction, qui peuvent ou non fonctionner indépendamment des véritables possibilités d'emploi de la femme. Bien que ces renseignements démographiques existent pour tous les pays, les études comparatives internationales doivent rassembler leurs données beaucoup plus systématiquement et exploiter les données déjà rassemblées. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les caractéristiques démographiques des femmes qui travaillent et de celles qui ne travaillent pas.

(1) l'âge: les statistiques sur la population active qui rendent compte du pourcentage de participation du groupe d'âge allant de 25 à 59 ans (comme les statistiques de l'OCDE sur la population active) ne sont pas d'un grand utilité pour établir la position de la femme dans l'économie et surtout pour faire état des changements très rapides enregistrés dans



le mode de vie professionnel des femmes. Les changements les plus importants et les plus intéressants ont lieu entre l'âge de 25 ans et celui de 59 ans, dans le comportement des femmes d'un certain âge qui retravaillent et celui des femmes jeunes qui continuent à travailler et qui prennent des congés de maternité/éducation des enfants moins longs. Si on veut établir un tableau de ces changements très significatifs, il faudrait obtenir des données sur les groupes d'âge s'étageant de cinq ans en cinq ans (par exemple 24-29, 30-34, etc.).

(2) situation de la famille: c'est chez les femmes mariées qu'ont lieu les changements les plus significatifs concernant leur vie professionnelle avec des implications d'une grande portée. On décèle l'absorption des femmes dans la population active par le nombre de femmes mariées qui en font partie. Un emploi rémunéré fait en général concurrence à leur rôle de femme au foyer, surtout en ce qui concerne la maternité et l'éducation des enfants. Cette contradiction d'intérêts existe à tous les âges et varie selon les coutumes de reproduction (c'est à dire le nombre et l'espacement des enfants) les mœurs de la famille et de la société. Pour ces raisons et aussi parce que la participation active de la femme dans le domaine professionnel ou familial varie constamment, il faudrait que les statistiques sur la population active tiennent compte du fait que la femme est soit "célibataire, n'a jamais été mariée," soit "mariée, vit avec son conjoint," soit "divorcée, séparée ou veuve." De nos jours les statistiques sur la population active au niveau des comparaisons internationales font rarement mention de la situation de famille.

(3) les enfants: le taux de participation des femmes à la population active varie selon le nombre d'enfants et l'âge de ces enfants. On a découvert qu'il y a un rapport négatif entre l'emploi éventuel d'une femme mariée et le nombre d'enfants à sa charge, mais que ce rapport n'est pas aussi important quand la femme et les enfants vieillissent et disparaît presque, au moins dans les familles peu nombreuses, passé l'âge des enfants (en fait l'âge du plus jeune suffirait), et bien que ces renseignements soient comparables, on a besoin de rassembler et d'exploiter des données plus complètes et plus systématiques à la fois sur le plan national et international. (4)

(4) lieu de résidence - urbain ou rural: toutes les données existantes suggèrent que dans tous les pays, la participation de la femme à la population active salariée est plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales; Obtenir des prevues statistiques plus précises est certainement moins important que de discuter les problèmes politiques, sociaux et économiques dûs au déséquilibre qui existe entre la ville et la campagne en ce qui concerne les possibilités de travail, d'éducation et de service ou autres fournis par l'Etat.

(5) niveau d'instruction: étant donné que le niveau d'instruction secondaire et supérieure est de plus en plus élevé dans la plupart des pays, le rapport statistique entre l'enseignement et l'emploi risque d'être moins intéressant qu'une analyse plus détaillée de l'expérience scolaire d'une femme - un point que nous discuterons dans une section ultérieure de ce rapport (5). Grâce à des renseignements qualificatifs (c'est-à-dire matières étudiées) plutôt que

(4) Voir "Le rôle de la femme dans l'économie" (MS/S/73.3), par. 27-30.

(5) Voir pars. 38-42.

quantitatifs (c'est-à-dire degré d'instruction) on arrive à établir un rapport plus pertinent entre l'enseignement et l'emploi.

(6) statut socio-économique: On estime le plus souvent que c'est là un autre facteur démographique qui ne détermine plus avec autant de précision la participation de la femme dans la population active. Il y avait autrefois une certaine concentration des femmes qui travaillaient: celles qui travaillaient pour se "compléter" avait en général un niveau d'enseignement élevé, un statut socio-économique plus élevé tandis que celles - la majorité - qui travaillaient pour des raisons économiques avaient en général un niveau d'enseignement et un statut socio-économique plus bas. Cette concentration est beaucoup moins caractéristique de la population féminine active dans la plupart des pays maintenant que de plus en plus de femmes de tous les milieux joignent la population active. Quand 50 pourcent de la population est économiquement active, les distinctions de classe socio-économiques sont moins faciles à établir (c'est-à-dire qu'il n'est pas très facile de définir avec précision les statuts socio-économiques) et ne signifient pas grand chose. C'est au groupe de travail de décider si ce domaine mérite de faire l'objet de plus grandes recherches statistiques.

Travail à temps partiel

19. Les statistiques concernant la prédominance et les caractéristiques du travail et des travailleurs à temps partiel sont beaucoup moins complètes que celle concernant la population active à plein temps. Elles présentent un intérêt particulier pour les femmes et ceci pour deux raisons: D'abord, ce sont les femmes qui constituent l'écrasante majorité de la population active à temps partiel dans tous les pays. Ensuite, à l'avenir, la multiplication des offres de travail à temps partiel peut donner la possibilité aux hommes et surtout aux femmes d'allier travail et famille.

20. Les définitions, comme dans tout ce qui a traité à la statistique, sont un problème. Non seulement les définitions du travail à temps partiel varient de pays en pays mais elles ont des objectifs différents dans chaque pays. Déterminer qu'une personne travaille à temps partiel dépend souvent du jugement d'un officiel rassemblant les renseignements d'une enquête familiale ou de l'idée que les personnes interviewées se font de leur situation et de leurs rapports avec le marché du travail. Il est intéressant de voir que l'Office statistique des Communautés européennes se fie de plus en plus à la décision des personnes interviewées de se considérer comme travailleur à plein temps ou à temps partiel. Les officiels de la Communauté européenne estiment que cette approche donne des résultats beaucoup plus exacts sur le nombre de travailleurs à temps partiel parce que cela diminue les possibilités de distortions dans les études comparatives internationales dues au fait que plein temps signifie un nombre d'heures différent selon les nations. Finalement, mentionnons que dans de nombreux pays les travailleurs à temps partiel ne sont pas déclarés pour des raisons financières. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les emplois peu rémunérés tenus par les femmes.



21. Une fois de plus nous nous trouvons en face d'un problème de définition. Il est souvent impossible de faire la distinction (1) entre les personnes qui ont choisi de travailler à temps partiel et celles qui préféreraient travailler à plein temps si elles en avaient la possibilité; (2) entre les personnes qui travaillent régulièrement à temps partiel et celles qui ne le font que de temps en temps; et (3) entre les personnes qui occupent des emplois non marginaux (un travail permanent et régulier mais avec des heures moins longues que le travail d'une entreprise) et ceux dont la position peut être décrite comme marginale (souvent congédiés, soumis à des salaires bas, etc.).

22. Ce ne sont pas là des distinctions sans importance. Elles caractérisent les éléments les plus qualitatifs et les moins quantitatifs du travail à temps partiel et constituent de ce fait les degrés de changement les plus significatifs dans la vie professionnelle des hommes et des femmes. De même, il est statistiquement difficile si ce n'est impossible de faire ces distinctions en rassemblant les données sur les travailleurs à temps partiel des enquêtes familiales ou autres sondages du même genre. Le groupe de travail pourrait utilement se pencher sur ce dilemme.

23. L'importance du travail à temps partiel varie selon l'âge, la situation familiale, le nombre et l'âge des enfants et l'âge du plus jeune des enfants. Il serait utile d'avoir de plus amples renseignements sur les traits démographiques de ces travailleurs à temps partiel. On obtient finalement un tableau un peu différent du travail à temps partiel en étudiant son incidence dans l'industrie. Quelles sont les branches de l'économie et des catégories professionnelles au sein des secteurs industriels et administratifs qui offrent les plus grandes possibilités d'emploi à temps partiel? Et quels sont les niveaux de salaires et le degré d'éducation caractérisant le travail à temps partiel?

Le chômage

24. Ici comme ailleurs nous trouvons en face d'un problème purement statistique pour obtenir des chiffres sur le chômage des hommes ou des femmes ayant traité la durée du chômage, aux périodes de référence, etc. Les mécanismes d'enquêtes utilisés pour obtenir des données plus exactes et leur interprétation devraient être plus précis dans deux domaines précis:

25. D'abord, le nombre de chômeurs est généralement calculé en comptant les personnes qui sont considérées comme salariées dans les enquêtes familiales et/ou en comptant ceux qui reçoivent une allocation de chômage. Pour les hommes, ces méthodes donnent un aperçu relativement exact du nombre de personnes cherchant du travail. Cependant il est toujours possible de raffiner et la Communauté européenne aimerait savoir comment ces personnes interviewées cherchent du travail, si elles cherchent sérieusement et combien de temps dure la période de chômage. Pour les femmes, cependant, l'éventail de réponses à la question "travaillez-vous" est beaucoup plus étendu. Si elles ne sont pas salariées, elles n'ont pas comme les hommes une réponse mais plusieurs possibilités: (1) elles ne travaillent pas mais elles cherchent du travail activement (la seule réponse socialement acceptable pour les hommes); (2) elles

ne cherchent pas de travail parce qu'elles sont employées à plein temps au foyer; (3) elles aimeraient trouver du travail (c'est peut-être vrai ou c'est peut-être seulement l'idée de travailler qui est attrayante) mais ne cherchent pas parce qu'elles pensent qu'elles ne trouveront pas de travail ("les travailleuses latentes"); et (4) elles ne cherchent pas de travail parce qu'elles sont et préfèrent être une femme au foyer (qu'elles le croient sincèrement ou non) bien que cette "préférence" soit due au fait ou au sentiment caché que les emplois sont rares et que le marché du travail n'a rien à leur offrir. Dans ce cas elles peuvent décider de redevenir une femme au foyer et se convaincre consciemment que c'est par goût qu'elles ne travaillent pas. (C'est là le phénomène de "chômage inconscient" qui avec les "candidats latents" constituent le chômage "caché" ou "déguisé".)

26. Ensuite nous avons le problème des femmes qui travaillent pour la première fois ou retravaillent. Les statistiques nationales sont irrégulières et traitent des différents aspects de ce phénomène. La standardisation des méthodes de dénombrement et des renseignements plus précis seraient utiles étant donné le nombre croissant de jeunes femmes qui dans un certain nombre de pays commencent à travailler ou de femmes plus âgées qui retravaillent et qui sont chômeuses pendant qu'elles cherchent du travail.

Répartition professionnelle et structure de l'emploi

27. La structure de l'emploi féminin a deux dimensions: la répartition professionnelle parmi et à l'intérieur des catégories d'emploi ou des branches d'activité économique. Les études comparative internationales de statistiques nationales sur la répartition professionnelle de la population féminine active sont assez bonnes et ont considérablement bénéficié du système de classification de l'ISIC qui est maintenant très répandu (6). La liste des branches d'activités de l'ISIC est également utilisée par l'OCDE pour ses statistiques sur la population active, par les Nations Unies et d'autres organisations internationales. Cependant il y a encore des progrès à faire et l'adoption définitive de définitions et de catégories standardisées au niveau international comme celles de l'ISIC aiderait considérablement la cause des études comparatives.

28. Il y a deux raisons pour rassembler des renseignements sur la structure de la population féminine active: Premièrement, grâce à ces données on obtient un aperçu du genre de travail accompli par les femmes, comparé aux hommes, et de l'importance relative des hommes et des femmes en tant que salariés à l'intérieur de certaines branches de l'activité économique, c'est à dire le degré de féminisation ou de masculinisation des différents secteurs de l'économie. Au cours des années à venir les statistiques sur la répartition professionnelle devraient indiquer les changements intervenus dans les types d'emploi féminins et d'emplois masculins.

(6) Voir par. 8.



29. La seconde raison pour chercher à obtenir des renseignements sur la répartition professionnelle c'est que la rémunération est le plus souvent déterminée par la structure de l'emploi. Là où des secteurs entiers de l'emploi sont réservés aux hommes (par exemple la construction) ou aux femmes (par exemple l'enseignement ou le métier d'infirmière) les salaires et les conditions de travail varient considérablement. L'Office statistiques des Communautés européennes a fait énormément de recherches et amélioré les statistiques sur les rapports entre les niveaux de salaires et la structure de l'emploi (7).

30. La seconde dimension de la structure de l'emploi féminin - la distribution à l'intérieur des branches d'activité économique concerne l'identité de ceux qui ont un statut élevé et ont une position administrative. Les études nationales et les comparaisons internationales sur les genres d'emplois tenus par des hommes et par des femmes au sein d'une même catégorie professionnelle ou d'un même secteur industriel montrent périodiquement les hommes occupant les échelons les plus élevés et les femmes les niveaux plus bas. Cela change lentement et irrégulièrement mais néanmoins sûrement et de meilleures statistiques sur la représentation des femmes aux échelons les plus élevés et surtout ayant des positions administrative ou directoriales (où les problèmes de définitions sont multiples) aideraient considérablement à évaluer les changements dans ce domaine de valeurs symboliques et évidentes.

Etude comparative des salaires

31. Le problème de l'égalité des salaires à poste égal, le langage de la Convention no. 100 de l'OIT, est à la fois symbolique et assez important pour établir le rôle et le statut de la femme dans les autres pays. Mais l'expression salaire égal à travail égal est ambiguë, surtout quand on cherche à évaluer correctement la valeur égale des emplois tenus respectivement par un homme et par une femme. C'est-à-dire un emploi ayant la même appellation? ou demandant le même niveau d'instruction? ou de compétence ou des types d'activité similaires ou équivalents? et s'ils sont similaires qui décide de la similarité? et (2) quand on cherche à déterminer ce qu'on entend par rémunération est-ce qu'il convient de calculer les salaires sur une base horaire? annuelle? comment calcule-t-on le travail supplémentaire? est-ce que les petits profits tels que les primes, les allocations et l'usage de voitures ou de résidences officielles sont inclus?

32. Ces imperfections et ces insuffisances dans les évaluations statistiques actuelles des différences de salaires entre les hommes et les femmes étaient le sujet de la réunion d'experts de l'OIT sur l'égalité des rémunérations en juin 1974. L'analyse des problèmes statistiques contenus dans le rapport de cette réunion peut-être utile au groupe de travail et c'est pourquoi nous reproduisons ce document en partie (8):

(7) Voir l'étude sur les comparaisons de salaires, pars. 31-37, surtout 34-37.

(8) Organisation internationale de travail MEER/1974/3, pars. 20-23 et pars. 8 dans les "Conclusions."

"Les experts ont longuement parlé de la nécessité d'obtenir des données statistiques adéquates grâce auxquelles on pourrait contrôler les tendances dans le niveau et la composition des salaires féminins et la mise en œuvre du salaire égal. On a remarqué que la publication de statistiques était une arme puissante servant à l'information de l'opinion publique sur l'étendue et la nature du problème et encourageant les gens à prendre part - la lutte contre l'inégalité.

"De nombreux experts regrettent que les statistiques sur les salaires et les rémunérations dont on dispose maintenant ne comportent pas de comparaisons ou d'évaluations précises même au niveau national. Elles ne fournissent que des indices approximatifs et ne peuvent être utilisées pour évaluer l'évolution de la mise en œuvre. Cette insuffisance est due à un certain nombre de facteurs: champ d'application trop étroit, définitions ambiguës, présentation non différenciée. Certains métiers ne faisant pas partie des organisations et des branches d'activités, tels que les services, où il y a une large concentration de femmes sont quelquefois exclus des données. Les définitions de concepts de base tels que la rémunération, les catégories professionnelles et la compétence sont souvent confuses et inconsistantes. Les chiffres publiés sont souvent des sommes globales ou des moyennes qui n'indiquent pas la fréquence ou la dispersion, qui ne tiennent pas compte des heures de travail, des systèmes de rémunération, des paiements en espèce ou des congés payés et ne tiennent pas compte de la différence d'âge, de l'ancienneté, de la compétence, de la taille de l'entreprise, du caractère exact du métier, et de la composition des rémunérations.

"Divers experts ont suggéré des améliorations à apporter aux méthodes de rassemblement et de présentation des statistiques pour les rendre plus utiles à la mise en œuvre du salaire égal. Les experts ont recommandé que les enquêtes portent sur tous les secteurs et branches d'activité y compris les services et qu'elles indiquent le nombre de femmes appartenant à ces catégories. Les statistiques devraient être faites par catégorie professionnelle afin de faire ressortir les rapports entre les diverses branches et à l'intérieur de celles-ci. En ce qui concerne le contenu des statistiques, un des experts a proposé la ligne à suivre: il faut indiquer le salaire horaire et non se contenter du salaire total; on ne peut prendre comme base que les taux de salaires des adultes; il faut définir les catégories professionnelles aussi précisément que possible; il faut compter tous les suppléments de salaires, qu'ils soient accordés en même temps que le salaire normal ou séparément, sauf ceux qui sont dus à une différence de condition (par exemple ancienneté, primes ou allocations familiales). Un autre expert a indiqué que toutes les statistiques qui se limitent à l'étude des moyennes ne sont pas suffisantes: on peut obtenir des conclusions beaucoup plus satisfaisantes si on emploie un classement de fréquence de répartitions telles les mesures de portée médiane, quartile ou décile. En ce qui concerne la méthodologie on a décidé de faire des sondages étant donné que les statistiques générales ne permettent pas une analyse assez précise.



"Les experts ont remarqué qu'au cours des années les différents organismes de l'OIT y compris la Conférence internationale du travail et la conférence des statisticiens du travail ont adopté des moyens et des résolutions établissant des standards pour le rassemblement et la publication des statistiques mais que leur mise en pratique varie considérablement. Ils espèrent également qu'un programme à long terme de l'OIT aidera à développer une méthodologie réaliste pour mesurer l'exécution de la mise en œuvre du salaire égal, encourager la production de statistiques nationales exactes et comparables, rassembler et distribuer les renseignements sur les méthodes utilisées dans divers pays et améliorer les procédés de répartition des données par les organisations internationales et leurs pays membres. En ce qui concerne l'avenir immédiat on a recommandé que l'OIT prépare une analyse statistique sur les salaires féminins et sur le problème de l'inégalité, en se fondant sur les données les plus récentes, présentées avec les réserves et les qualifications nécessaires, et qu'elle publie son étude à temps pour l'année internationale de la femme."

33. Finalement, la réunion d'experts de l'OIT a déclaré dans ses conclusions sur les besoins de la statistique:

"Les statistiques peuvent servir à mesurer les tendances dans le niveau et la composition des salaires féminins, les différences de salaires entre les hommes et les femmes pour un travail de valeur égale et à la mise en œuvre du principe de l'égalité de salaire. A cette fin, les gouvernements devraient organiser grâce à des méthodes statistiques appropriées, des enquêtes nationales sur la structure des salaires en tenant compte de facteurs tels que sexe, compétence, âge, ancienneté, industrie et taille de l'établissement."

34. Avant d'en finir avec le problème des différences de salaires, il nous faut mentionner l'étude importante sur les salaires entreprise par l'Office statistiques des Communautés européennes dans son étude sur la structure et la répartition des salaires. On a mené deux enquêtes communautaires (9) dans les pays de l'Europe alors des Six ont en 1966 (pour les travailleurs de l'industrie) et en 1972 seront publiées à la fin de 1974 et au début de l'année 1975. Une troisième enquête, entreprise en octobre 1974, traite surtout des salaires dans les professions bancaires, le commerce, l'assurance et comprend le Royaume Uni. Les résultats seront disponibles au cours de l'année 1975.

35. Ces enquêtes présentent une analyse des rapports entre les salaires et la structure de l'emploi. Le plus grand problème est bien sûr d'obtenir des données comparables au niveau international. Le problème est de faire concorder les appellations des emplois de pays en pays afin de pouvoir comparer les sommes d'argent. A ces fins, l'Office statistiques des Communautés européennes a divisé toutes les activités économiques en dix parties,

(9) Voir la série de documents: Statistiques sociales: structure et répartition des salaires/1966, particulièrement vol. 8, "Synthèse pour la Communauté," pp. 24-25, 29.

trois pour les travailleurs manuels et sept pour les travailleurs non manuels. Mais le tableau des salaires féminins dépend aussi de la structure des salaires à l'intérieur des industries. En tenant compte de ce fait, on a analysé la structure des salaires selon le sexe et la situation de famille, en fonction non seulement de la classification de l'industrie mais également en fonction de la taille et des caractéristiques de l'entreprise, y compris le nombre d'employés, le nombre de salariées, la durée moyenne de la semaine de travail et les situations régionales.

36. Finalement, en plus des comparaisons de salaires par catégorie professionnelle, la Communauté européenne a également fait une enquête sur le coût de l'emploi pour tous les salariés afin de déterminer le salaire moyen par industrie. Elle pense que ces renseignements sont utiles à l'analyse des secteurs industriels qui sont remis entièrement aux hommes ou aux femmes.

37. Mais les statisticiens de la Communauté, tout en constatant les progrès accomplis, ont encore certaines réserves sur les comparaisons internationales ou même nationales des différences de salaires entre les hommes et les femmes sauf au niveau très général des tendances. Ils constatent que les différences de salaires sont en général directement attribuées à un nombre de facteurs intermédiaires tels qu'ancienneté, âge, compétence, formation sur place et "expérience." Bien que ces facteurs variables soient directement liés au salaire, ils sont considérablement influencés par le sexe. Ainsi disparaît le rapport entre le sexe et les salaires, filtré si l'on peut dire au travers de ces facteurs objectifs. Afin d'établir de façon satisfaisante le résultat direct de la discrimination sexuelle, il faudrait faire des sondages beaucoup plus importants afin que tous les facteurs variables puisse être constants et même dans ce cas les statisticiens restent très sceptiques sur la possibilité de démontrer statistiquement qu'une telle discrimination existe. Ce que la Communauté a réussi à faire donc, c'est d'essayer de prouver que la discrimination sexuelle existe en indiquant quels sont les facteurs variables de base qui semblent le mieux déterminer les salaires (des femmes et des hommes) et confirmer les vastes disparités et tendances industrielles dans les niveaux de salaires et dans la structure des salaires des hommes et des femmes dans les pays de la Communauté européenne. Des données identiques (10) pour tous les pays seraient certainement d'une grande utilité pour les comparaisons internationales mêmes limitées comme elles le sont.

Enseignement

38. La plus grande difficulté à faire des comparaisons internationales dans le domaine de l'enseignement est due non seulement aux statistiques incomplètes mais surtout aux caractéristiques de structure spécifiques qui différencient chaque système national d'enseignement. Il est pratiquement impossible de rendre en termes statistiques les variations dans la longueur de l'enseignement, la structure des diplômes, les conditions déterminant le passage des étudiants d'un niveau d'enseignement à un autre ainsi que le contenu et le niveau des différents cours et des diplômes. Un certain nombre d'organisations internationales (l'Office statistiques des Communautés,

(10) Voir pp. 24-25, 29 de la "Synthèse pour la Communauté."



l'OIT, l'UNESCO et l'OCDE) se sont attaquées à ces problèmes et ont rassemblé des statistiques scolaires sur les niveaux d'instruction, les matières étudiées et plus récemment sur l'enseignement des adultes, mais ce sont les études de l'OCDE qui ont fait les plus grands progrès en matière de comparaison internationale.

39. Grâce à des analyses en profondeur des systèmes et des structures de l'enseignement dans les pays membres de l'OCDE, on a réussi à établir un degré élevé de comparaisons - ou d'équivalences - des niveaux d'instruction et des diplômes. Les statistiques suivantes sont disponibles sur une base comparative pour presque tous les pays membres de l'OCDE et seront publiées dans l'annuaire des statistiques sur l'enseignement à la fin de l'année 1974.

- La participation féminine dans l'enseignement (dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire) en 1960 et de 1965 à 1970.
- Les diplômes de l'enseignement accordés aux femmes en fonction du niveau de l'enseignement en 1960 et de 1965 à 1970.
- Le nombre de femmes entrant dans l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire en 1960 et de 1965 à 1970.
- Le pourcentage de répartition (ou le nombre d'inscrits) de la population féminine étudiant à plein temps par âge et niveau d'enseignement en 1970.
- Le niveau d'instruction de l'entière population féminine en 1970 en fonction du nombre d'années scolaires.

40. Pour des raisons économiques, politiques et sociales aussi bien que pour des raisons statistiques, les statistiques de l'OCDE sur l'enseignement ne sont pas complètes parce que certains pays ne disposent pas des renseignements nécessaires. Mais avant la fin de 1974 les statisticiens de l'enseignement au sein de l'OCDE auront des renseignements relativement complets sur l'existence ou la non existence de données dans les divers pays et feront le nécessaire pour boucher les trous.

41. Un autre projet de l'OCDE, "L'Examen des tendances de l'enseignement" doit être publié en avril 1975. Cette étude est prévue tous les deux ans afin de fournir aux pays membres un tableau analytique de l'évolution de l'enseignement et des principaux problèmes de ligne de conduite. L'étude à deux thèmes spécifiques qui fourniront une base aux données des statistiques concernant l'éducation des femmes:

(1) La participation des femmes dans l'enseignement. L'étendue des données rassemblées permet de faire une analyse statistique de l'évolution de la participation des femmes dans l'enseignement et se penche sur les points suivants:

--L'évolution du nombre d'élèves et d'étudiantes selon le niveau d'enseignement par rapport aux inscriptions totales. On disposera des inscriptions primaires et secondaires par classe et par âge pour les garçons et les filles. On disposera aussi du pourcentage de répartition de la population féminine dans l'enseignement à plein temps par niveau et par âge (y compris les projets d'apprentissage). Les statistiques sur le niveau secondaire ne mentionnent pas spécifiquement les cours (le problème de la féminisation) mais partagent les étudiants en cours généraux (académiques) et techniques.

--Changements dans la répartition des diplômes de l'enseignement supérieur par sexe et domaine d'études. Ces renseignements devraient permettre une analyse de la féminisation des différentes matières enseignées.

--Niveau d'enseignement de la population féminine active.

(2) Données statistiques sur l'enseignement des adultes. Le but de cette section est d'apporter des renseignements sur les possibilités d'enseignement mises à la disposition des adultes, le degré de participation des adultes dans l'enseignement et le coût de l'enseignement des adultes dans les pays membres. L'analyse traite des sujets suivants divisés par sexe et domaine d'étude:

--degré de participation des adultes dans l'enseignement normal (plein temps et temps partiel).

--programmes de formation pour la main d'œuvre (plein temps et temps partiel).

42. L'enseignement des adultes fait l'objet de certaines recherches intéressantes entreprises également par l'Office statistiques des Communautés européennes. En 1973 on a ajouté des questions dans les enquêtes de la Communauté sur la population active sur la possibilité de poursuivre ses études. On questionne l'interviewé rétrospectivement sur ce qu'il faisait un an auparavant - enseignement professionnel, formation sur place ou en cours de formation - et le statut professionnel actuel pour se faire une idée des changements survenus dans les situations individuelles de l'emploi - statut professionnel, branche de l'activité économique, etc. - et aussi pour obtenir des renseignements sur le niveau d'instruction déjà atteint et les études poursuivies actuellement, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise. On retrouvera ce type de question dans les enquêtes annuelles. La nomenclature de l'OCDE sur les niveaux d'enseignement et les diplômes est la même que celle utilisée dans les études de la Communauté.



IV. Pour l'avenir

Indices sociaux: un cadre éventuel pour améliorer les statistiques sur les femmes

43. Le domaine encore très nouveau des indices sociaux, qui ne dispose pas encore de données statistiques ayant une base internationale de comparaisons, mérite l'attention du groupe de travail car il peut fournir un cadre de travail pour établir statistiquement le rôle et le statut de la femme. Nous mentionnons ici les programmes d'indices sociaux de l'OCDE à titre de renseignements pour que le groupe de travail considère des possibilités de coordination.

44. Le groupe de travail devrait se reporter au document intitulé "Liste des problèmes sociaux communs à la plupart des pays de l'OCDE" (OCDE, Paris 1973) qui mentionne les domaines considérés comme suffisamment importants, actuels ou éventuels, par les gouvernements des membres de l'OCDE pour ceux qui désirent avoir des indices comparables. La liste constitue la phase de définition du programme des indices sociaux. Le programme entre maintenant dans sa deuxième phase, plus analytique et qui étudie surtout l'évolution d'un ensemble d'indices sociaux servant à mesurer le niveau de bien être pour chaque élément social de la liste et à apporter des changements dans ces niveaux au cours des années. Ces indices sociaux doivent le plus possible être divisés par sexe, âge, statut du revenu socio-économique et résidence urbaine ou rurale. Le programme des indices sociaux ne fera pas ses propres enquêtes mais encouragera les bureaux nationaux de statistiques à rassembler et de fournir des renseignements sur des zones définies d'indices sociaux.

Conclusion

45. D'après les experts les données statistiques dont on a besoin pour établir la position de la femme dans la population active et dans l'enseignement existent déjà dans la plupart des pays quelquefois sous forme de volumes, de tableaux et de diagrammes, le plus souvent sous forme de recensement non exploités et réponses à des questionnaires classés dans une pièce ou dans un ordinateur. Le message des nombreux experts interviewés lors de la préparation de ce rapport est clair: exploiter et analyser les données existantes.

46. Mais c'est un travail qui demande de l'argent. Car au niveau national et surtout au niveau international, avoir des "possibilités statistiques" veut dire avoir assez de personnel qualifié pour faire les importantes vérifications, les classifications, les corrections et le travail de révéification des données. Si cela est cher et long au niveau national cela encore plus si l'on cherche à obtenir des résultats statistiques comparables au niveau international. En ce moment, relativement peu de personnes se lancent dans le travail de recherches statistiques nationales et internationales. Le domaine des statistiques n'est pas dans l'ensemble un domaine brillant, capable de capturer d'importantes ressources d'organisations nationales et internationales aussi facilement que des projets de prestige

ou des sujets à la mode. Et cependant les statistiques doivent être un point de départ surtout quand on se penche sur un domaine aussi de changements sociaux aussi fondamentaux que le rôle de la femme dans nos sociétés. Les statistiques en sont l'indispensable carte routière, établissant où on se trouve, montrant d'où on vient et indiquant où on va.

47. Si l'OCDE veut développer ce domaine des statistiques, il faudra peut-être accorder des fonds plus importants à ces recherches et leur accorder une plus grande priorité à la fois dans les pays membres et au sein de l'OCDE même. La communauté de l'OCDE est beaucoup plus homogène que celle plus universelle des Nations unies, de l'UNESCO et de l'OIT. L'OCDE a peut-être de ce fait la possibilité de coordonner ces efforts statistiques dans tous les pays membres de l'OCDE, de définir un cadre commun et de mettre tout le monde d'accord sur les définitions communes des renseignements statistiques qui peuvent aider tous les pays à établir le rôle de la femme dans l'économie.

Fundação Cuidar o Futuro